

FORMULAIRE C

AVIS DE TRANSMISSION D'UNE DEMANDE DE PROCÉDER À L'EXÉCUTION D'UNE MESURE D'INSTRUCTION
(Article 9, paragraphe 2, du règlement (UE) 2020/1783 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2020 relatif à la coopération entre les juridictions des États membres dans le domaine de l'obtention des preuves en matière civile ou commerciale (obtention des preuves) (¹)]

1. Numéro de référence de la juridiction requérante :

2. Nom de la juridiction requérante:

3. Numéro de référence de la juridiction requise:

4. La demande de procéder à l'exécution d'une mesure d'instruction ne relève pas de la compétence de la juridiction indiquée au point 3 de ladite demande et a été transmise à:

4.1. Nom de la juridiction compétente:

4.2. Adresse:

4.2.1. Rue et numéro/boîte postale:

4.2.2. Localité et code postal:

4.2.3. Pays:

4.3. Tél. :

4.4. Fax : (*)

4.5. Courriel:

Fait à:

Date:

Signature et/ou cachet ou signature électronique et/ou cachet électronique:

(¹)JO 405 du 2.12.2020, p. 1

(*)Facultatif.